

Bossa, Solomy Balungi (Ouganda)

[Original : anglais]

Exposé des qualifications

Cet exposé est soumis en application de l'article 36, paragraphe 4 a) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

1. La juge Solomy Balungi Bossa remplit les conditions prévues à l'article 36, paragraphes 3 a), b) et c) du Statut, dans la mesure où :

a) Elle est connue pour sa haute considération morale, ainsi que son impartialité et son intégrité. En tant que juge siégeant au Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux des Nations Unies, à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et à la Cour d'appel/Cour constitutionnelle de l'Ouganda avec plus de 20 ans d'expérience judiciaire et dix années supplémentaires d'expérience en tant que conseil au sein des Cours de justice de l'Ouganda, elle réunit les conditions nécessaires pour être nommée aux plus hautes fonctions judiciaires en Ouganda.

b) Elle a les compétences nécessaires en matière de droit pénal et de procédure pénale. En tant que juge elle siégé dans le cadre de procédures pénales complexes au Tribunal pénal international pour le Rwanda des Nations Unies pendant neuf ans et demi (d'août 2003 à février 2013), et au Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux des Nations Unies, de juin 2012 à ce jour. En tant que juge en Ouganda, elle a instruit des affaires pénales devant la Cour suprême d'août 1997 à juillet 2003, et des appels interjetés dans le cadre d'affaires pénales devant la Cour d'appel de l'Ouganda de 2013 à ce jour. En tant que conseil, elle a représenté des accusés dans le cadre d'affaires pénales devant les tribunaux de première instance et les juridictions supérieures de 1988 à 1997.

c) Elle a des compétences reconnues en matière de droit international pénal, droit humanitaire international, règles de procédure et de preuve internationales et droit international relatif aux droits de l'homme du fait de son expérience de juge au Tribunal pénal international pour le Rwanda et au Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux des Nations Unies. En outre, depuis septembre 2014, elle siége à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, qui traite les violations des droits de l'homme par des États sur le continent africain. Elle a rendu de nombreux jugements qui ont marqué un tournant et ont pris en compte les droits des victimes de crimes graves et ordinaires ainsi que les recours existants pour les victimes de violations des droits de l'homme, contribuant ainsi à renforcer la responsabilité face à l'impunité pour les violations des droits de l'homme par des États et individus aux niveaux international, régional et national.

d) En tant qu'avocate, fonction qu'elle a exercée de 1988 à 1997, elle a représenté des femmes sans ressources devant les tribunaux pour garantir que leurs droits soient respectés y compris sur des aspects tels que la sécurité, le partage des biens matrimoniaux, les pensions alimentaires pour les enfants, les droits parentaux et les questions d'union. En tant que Présidente de l'*Uganda Law Society* (association ougandaise pour le droit) elle a présidé et élargi le *Legal Aid Project* (projet d'assistance juridique) qui a fourni des conseils juridiques et une représentation gratuite aux femmes et enfants démunis. Elle a également présidé le *Legal Aid Project* du *Law Development Centre* (Centre de développement du droit) qui s'occupait des enfants en conflit avec la loi.

e) Elle a une excellente connaissance de l'anglais écrit et parlé, l'une des langues de travail de la Cour. Elle a suivi toute son éducation supérieure en anglais et a travaillé dans cette langue dans tous les tribunaux nationaux, régionaux et internationaux où elle a siégé.

2. La juge Solomy Balungi Bossa est désignée comme candidate au titre de la liste « A » en application de l'article 36, paragraphe 5 du Statut.

3. L'élection de la juge Solomy Balungi Bossa, qui vient de la région africaine et d'un pays de *common law*, ira dans le sens de la nécessaire représentation des principaux

systèmes juridiques du monde et d'une meilleure représentation de l'Afrique au sein de la Cour pour les femmes juges, sans pour autant remettre en cause la représentation équitable entre hommes et femmes.

4. La juge Solomy Balungi Bossa a des compétences et de l'expérience en matière de droits des victimes de crimes, protection des témoins, jurisprudence de l'égalité et voies de recours pour les victimes de violations des droits de l'homme. Sa longue carrière en tant que juge au service de divers tribunaux nationaux, régionaux et internationaux et en tant qu'avocate au sein des cours de justice de l'Ouganda en témoignent. En outre, elle est membre de plusieurs associations à but non lucratif.

5. Si l'on tient compte de sa force de caractère et de son intégrité, de sa compétence reconnue internationalement en matière de droit pénal et de procédure pénale, de droit international pénal, droit humanitaire international, procédure pénale internationale, règlement de procédure et de preuve et droit international relatif aux droits de l'homme (tel qu'en témoigne son curriculum vitae), la juge Solomy Balungi Bossa ne peut qu'apporter une contribution significative au travail de la Cour.
